

ANNEXE 2 :

LETTRE DE MISSION DU MINISTRE DU 7 FEVRIER 2003

Le Ministre de la Santé, de la Famille
et des Personnes Handicapées

CAB/ABG/MM/D 03002158

République Française

Paris, le 07 FEV. 2003

Monsieur le Conseiller maître,

Vous m'avez remis, le 24 janvier 2003, le rapport que vous avez établi à l'issue de la mission exploratoire que je vous avais demandé de bien vouloir mener sur l'accès des assureurs complémentaires aux données de santé des feuilles de soins électroniques.

Je vous remercie de ce travail de grande qualité qui analyse les différents types de demandes des assureurs complémentaires, examine, de manière déjà approfondie, les aspects juridiques et techniques de la question et présente les voies de solutions qui pourraient être envisagées dans le respect des libertés individuelles et des règles relatives au secret médical.

Il convient maintenant, selon l'approche que vous proposez et qui recueille mon approbation, d'achever les analyses préalables à la prise de décision et à la phase opérationnelle.

A cette fin, je souhaite que vous meniez à bien cette deuxième étape, dont le contenu doit se situer dans le prolongement des réflexions que vous venez de conduire.

Il s'agit d'approfondir les voies que vous avez dégagées, en privilégiant celle de l'anonymisation des données qui cumule, comme vous le soulignez, plusieurs avantages, la protection des libertés individuelles, l'absence de charges nouvelles pour les professionnels de santé et de formalités supplémentaires pour les assurés, une plus grande rapidité de mise en œuvre sous réserve de l'adaptation des systèmes informatiques des assureurs complémentaires eux-mêmes. Je n'exclus pas, parallèlement, l'élaboration de dispositions législatives spécifiques.

Vous avez toute latitude pour prendre contact avec mes services et avec les différentes personnes qu'il vous paraîtra nécessaire de consulter, notamment les assureurs obligatoires, les assureurs complémentaires, les professionnels de santé et la commission nationale de l'informatique et des libertés.

Vous avez accepté de mener cette mission pour le 15 avril 2003 et je vous en remercie. Comme pour votre rapport exploratoire, vous pourrez être assisté de Monsieur Louis BREAS, administrateur hors classe de l'INSEE, de Madame Laurence ESLOUS, commissaire contrôleur des assurances, et de Madame Dominique THOUVENIN, professeur de droit. Je vous assure du soutien de mon cabinet.

Je vous prie de croire, Monsieur le Conseiller maître, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Jean-François MATTEI

Monsieur Christian BABUSIAUX
Conseiller Maître
Cour des Comptes
13, rue Cambon
75100 PARIS 01 SP